



MANDAT D'ETUDE ET ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE

**-Réhabilitation & Extension & Rénovation
énergétique du Pole Scolaire de SAINT MICHEL.**

CAHIER DES CHARGES

Date de réception des propositions :

30 Janvier 2016 -17 H 00-

Communauté de Communes ASTARAC ARROS EN GASCOGNE – 19 avenue de
Gascogne – 32 730 VILLECOMTAL SUR ARROS

1. CONTEXTE

La Communauté de Communes ASTARAC ARROS EN GASCOGNE a retenu dans le cadre de ses compétences optionnelles, le champ de l'action sociale, de l'enfance et de la jeunesse. Le développement d'actions en faveur de l'enseignement pré-élémentaire, élémentaire, périscolaire et extrascolaire fait partie des missions essentielles de l'intercommunalité.

Elle souhaite étudier la réalisation d'un Groupe Scolaire afin d'assurer d'une part l'accueil des enfants scolarisables, et de regrouper les divers services intercommunaux péri et extrascolaires associés à cette activité autour d'un pôle pédagogique centré également sur l'Enseignement des langues et de l'Ecocitoyenneté.

Ce pôle permettra de centraliser en un seul lieu :

- Le regroupement de l'Enseignement Primaire de l'ASTARAC OUEST ;
- Les activités Péri et Extrascolaires périphériques s'y rattachant ;
- Le siège de l'Eco-Centre, support pédagogique des démarches territoriales liées aux objectifs fixés par le statut de nouveau « Territoire à Energie Positive et croissance verte ».
- Eventuellement, dans un second temps, le transfert de l'Enseignement Maternel de la zone en question en fonction de l'évolution des effectifs.

Ce projet permettra d'assurer une nouvelle dynamique pédagogique en ASTARAC, une synergie forte avec les groupes scolaires de VILLECOMTAL et MIELAN, les RPI périphériques restant et les Collèges de MIELAN et MIRANDE.

2. OBJET ET FINALITE DE LA COMMANDE

Le CAUE a travaillé sur la faisabilité du projet, en association avec les acteurs locaux et les utilisateurs du futur pôle.

Des études d'assistance et de programmation complémentaires sont indispensables et s'inscrivent dans la continuité des réflexions menées. Elles visent trois objectifs :

- Apporter une aide à la décision au Maître d'Ouvrage communautaire pour la finalisation de son projet de redéploiement territorial de sa politique scolaire et périscolaire;
- Fournir aux équipes de maîtrise d'œuvre désignées par la suite un programme clair et précis garantissant un rendu en adéquation avec le projet de territoire des élus, l'enveloppe financière du maître d'ouvrage et les nouvelles données d'éco-conditionnalité fixées par les partenaires institutionnels, co-financeurs potentiels (ETAT, REGION, U.E.,...)
- Garantir la mise place d'un projet en totale cohérence avec les critères d'économie d'énergie prônés par le MEDDE à travers TEPCv et les engagements de la Communauté dans ce domaine pour les 20 années à venir.

Elles s'organiseront en deux temps :

	CONTENU
Phase 1 PRE PROGRAMMATION	<ul style="list-style-type: none">- présentation de l'opération et définition des objectifs du maître d'ouvrage- analyse de site et appréciation de différents scénarii- finalisation des besoins (rencontre des interlocuteurs ...)- programmes qualitatif et quantitatif,- scénarii de pré-programmation (implantation) et coûts des opérations en fonction du degré de performance choisi.

Phase 2 PROGRAMMATION	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un programme technique détaillé, fixant notamment : les performances fonctionnelles et techniques par corps d'état que les concepteurs devront atteindre, les différentes contraintes sur le plan règlementaire, sanitaire et énergétique à prendre en compte... - Finalisation du programme architectural et fonctionnel : redéfinition de l'organisation finale du pôle, précision dans la description de certains espaces (activités, organisation, surface, organigramme fonctionnel...), actualisation du tableau de surface... - Soutien au choix d'une Maîtrise d'œuvre performante (MP et CAO).
--------------------------	---

3. DELAIS DE REALISATION

8/12 semaines à partir de la notification ; AMO renouvelable sur la durée des travaux sur 2017/2018.

4. CONFIDENTIALITE

Le candidat s'engage à respecter la plus stricte et entière confidentialité concernant tout document ou information qui pourraient lui être communiqués.

Le marché est soumis au CCAG prestations intellectuelles.

5. CONDUITE ET DEROULEMENT DE LA MISSION

Chaque phase fera l'objet d'une présentation / validation devant le groupe de pilotage dont les membres restent à désigner.

6. CONDITIONS D'EXECUTION DU MARCHE

Prix ferme non actualisable plafonné suivant candidature de *lauréat*isation TEPCV.

La présente offre est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de Décembre 2015

Mode de paiement : 45 jours à compter de la réception de la facturation

7. DOCUMENTS A PRODUIRE

Nature des documents : Il est attendu du mandataire qu'il fournisse un rapport détaillé à l'issue de chaque phase

Modalités techniques : Le rapport final devra être fourni en :

- 3 exemplaires numériques reproductibles papier,
- 1 version informatique (format pdf souhaité) sur clef USB.

8. CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

- Références similaires
- Prix des prestations dans la fourchette contrainte.

9 LISTE DES ANNEXES QUI SERA MISE A LA DISPOSITION DE L'ATTRIBUTAIRE

Plans de situation, documents d'urbanisme et étude de faisabilité du CAUE.